

2D-DOC



Date de facture 02/06/2025
N° de facture 11762328740625

Remise à Zéro 01/07/2025
Fin d'engagement 30/10/2026

N° de compte client 1.64210796
N° de ligne 06 58 96 54 46

DIALLO MAMADOU
M MAMADOU DIALLO
140 ALLEE PIERRE DE COUBERTIN
46090 PRADINES

Bonjour, voici votre facture du 2 juin 2025

	€ HT	€ TTC(*)
Montant prélevé le 16 juin 2025		24,13
Vos services fournis par votre opérateur	13,64	16,37
Vos abonnements, forfaits et options	12,50	15,00
Vos communications (du 02/05 au 01/06)	1,14	1,37
Vos services fournis par des tiers	0,63	0,76
Vos services ponctuels	0,63	0,76
Mensualité de votre facilité de paiement pour votre équipement		7,00

Montant de la facture soumis à TVA

14,27 17,13

TVA 20,00 % payée sur les débits

2,86

Montant hors TVA soumis à une TVA à 20,00 %

14,27

(*) Les montants unitaires sont arrondis, leur somme peut différer du montant total.

Aucun escompte ne sera appliqué en cas de paiement anticipé.

Tout retard de paiement entraîne l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal et une indemnité forfaitaire de frais de recouvrement de 40 € ainsi que tout complément sur justification.

Le présent document ne constitue pas une facture au sens fiscal du terme.

Votre facilité de paiement pour votre équipement

Le montant restant dû après cette mensualité sera de 119,00€, soit 17 mensualités.

Rappel : vous avez souscrit une facilité de paiement (E0040349716007) de 24 mensualités de 7,00€ d'un montant total de 168,00€.

Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives à votre facilité de paiement dans la rubrique Mon Compte sur bouygues telecom.fr.

Vous serez prélevé sur votre compte bancaire avec comme Référence Unique de Mandat (RUM) : BT1150UYNVE35



Utilisateur de la ligne MAMADOU DIALLO	Numéro de la ligne 06 58 96 54 46	Annexe de la facture 11762328740625
--	---	---

	%TVA	€ HT	€ TTC(*)
Vos services fournis par votre opérateur		13,64	16,37
Vos abonnements, forfaits et options			15,00
Pour le mois à venir (du 02/06 au 01/07)			
· Forfait 5 Go 5G Avantages Smartphone	20,00	12,50	15,00
Vos communications (du 02/05 au 01/06)			1,37
décomptées de vos forfaits			
· 04:01:51 dans le cadre de vos Appels illimités 24h/24			
· 7 unités dans le cadre de vos SMS/MMS illimités 24h/24			
· 00:00:34 dans le cadre de votre Messagerie vocale			
· 905 Mo 707 dans le cadre de votre Internet décompté de votre forfait principal			
en dépassement ou non incluses dans vos forfaits			
· 00:06:00 de communications vers l'international	20,00	1,14	1,37
Vos services fournis par des tiers		0,63	0,76
Vos services ponctuels (du 02/05 au 01/06)			0,76
Appels à tarification majorée			
· 00:35:06 de Numéros spéciaux	20,00	0,63	0,76
Pour gérer vos achats et vos abonnements rendez-vous sur bouyguetelecom.fr, rubrique "Mon compte" .			

(*) Les montants TTC sont arrondis, leur somme peut différer de celle reprise sur la facture.

Total pour cette ligne

17,13

Utilisateur de la ligne
MAMADOU DIALLO
Numéro de ligne
06 58 96 54 46



Détail de votre facture du 2 juin 2025

Vos services fournis par votre opérateur

Vos communications

décomptées de vos forfaits

Internet décompté de votre forfait principal

Numéros spéciaux

0,76

Rappel : 1ko = 1024 octets, 1Mo = 1024 ko

Date	Volume	Pays	Coût € TTC*
30/05	29 Mo 510	France	0,000
23/05	55 Mo 641	France	0,000
07/05	980 Ko 191	France	0,000
06/05	13 Mo 180	France	0,000
03/05	2 Mo 369	France	0,000
02/05	2 Mo 402	France	0,000
04/05	2 Mo 110	France	0,000
05/05	1 Mo 525	France	0,000
07/05	24 Mo 733	France	0,000
10/05	23 Mo 913	France	0,000
11/05	1 Mo 097	France	0,000
12/05	14 Mo 945	France	0,000
13/05	1 Mo 087	France	0,000
14/05	8 Ko 249	France	0,000
16/05	33 Mo 351	France	0,000
17/05	10 Mo 271	France	0,000
18/05	44 Mo 791	France	0,000
19/05	14 Mo 057	France	0,000
26/05	1 Mo 359	France	0,000
27/05	195 Mo 447	France	0,000
28/05	12 Mo 470	France	0,000
29/05	247 Mo 233	France	0,000
30/05	63 Mo 313	France	0,000
31/05	109 Mo 937	France	0,000

Date	Heure	Numéro Appelé	Durée Réelle hh:mm:ss	Durée Facturée hh:mm:ss	Pays Visité Pays Appelé	Coût € TTC*
02/05	10:22:47	0806203040	00:02:46	00:02:46	France France	0,000
02/05	10:49:53	1064	00:01:49	00:01:49	France France	0,000
02/05	16:05:42	0809401401	00:14:13	00:14:13	France France	0,000
03/05	09:05:20	1064	00:01:29	00:01:29	France France	0,000
05/05	16:04:05	0825282930	00:00:52	00:00:52	France France	0,130
06/05	11:58:41	0825282930	00:03:17	00:03:17	France France	0,492
07/05	13:42:55	3670	00:00:56	00:00:56	France France	0,139
22/05	09:58:15	3676	00:09:16	00:09:16	France France	0,000
30/05	12:06:00	0809401401	00:00:28	00:00:28	France France	0,000

Total de vos consommations

2,13

en dépassement ou non incluses dans vos forfaits

Retrouvez les coordonnées de l'éditeur du service sur le site surmafacture.fr

Gérez vos achats et abonnements sur bouyguestelecom.fr, rubrique "Mon compte"

communications vers l'international

1,37

y compris les DOM-TOM

Date	Heure	Numéro Appelé	Durée Réelle hh:mm:ss	Durée Facturée hh:mm:ss	Pays Visité Pays Appelé	Coût € TTC*
30/05	19:25:00	35192030	00:01:15	00:01:30	France Portugal	0,342
30/05	20:07:30	35192030	00:04:23	00:04:30	France Portugal	1,026

Vos services fournis par des tiers

Vos services ponctuels

Appels à tarification majorée

Retrouvez les coordonnées de l'éditeur du service sur le site surmafacture.fr

Gérez vos achats et abonnements sur bouyguestelecom.fr, rubrique "Mon compte"

Tout est bien rangé dans cette facture

On récapitule ce qu'elle peut contenir ?

1 Vos services fournis par votre opérateur bien sûr

Vos abonnements, forfaits et options

C'est-à-dire votre forfait mensuel ainsi que ses options, remises déjà déduites.

Vos communications

Là, il s'agit uniquement des communications hors-forfait (ex. : appels vers ou depuis l'international, SMS, MMS et Internet mobile au-delà du forfait...).

Vos autres services et produits

Ici, on regroupe les frais ou achats ponctuels (recharges Internet mobile, vidéos à la demande, mise en service de ligne Bbox, frais de rejet de paiement ou de résiliation...).

Montant prélevé le 23 avril 2021		11,49
1	Vos services fournis par votre opérateur	0,00
	Vos abonnements, forfaits et options	0,00
	Vos communications (du 09/03 au 08/04)	0,00
	Vos autres services et produits	0,00
2	Vos services fournis par des tiers	0,00
	Vos services ponctuels	0,00
	Vos autres services de tiers (**)	3,49
3	Vos abonnements	3,49
	Mensualités de votre facilité de paiement pour votre équipement	8,00

1

Une facture détaillée avec les 10 chiffres des numéros de téléphone ?

Vous pouvez choisir l'option dans votre Espace Client et même demander vos précédentes factures avec un relevé à 10 chiffres.

2 Vos services de tiers

Les tiers, ce sont d'autres fournisseurs

Donc cela peut concerner des appels vers des numéros spéciaux ou courts, des appels ou SMS de vote ou de jeu TV, des achats de crédits de jeu, des services en ligne Internet+ et SMS+ (jeux, services de vidéo, sonneries, services de rencontre...).

Bon à savoir : toutes les coordonnées de ces fournisseurs de services sont sur le site surmafacture.fr

3 Des équipements à régler

Mensualité de votre facilité de paiement pour votre équipement

Ici, cela concerne un mobile acheté chez Bouygues Telecom et payé en plusieurs fois, en plus de votre forfait.

Avec l'app, maîtrisez vos dépenses

Sur l'appli Espace Client, vous pouvez, partout et tout le temps :

- Suivre votre consommation en temps réel,
- prévoir des alertes automatiques en cas de hors forfait sur les mobiles,
- bloquer un forfait pour éviter les dépassements de type numéros spéciaux, VOD, etc.,
- gérer vos achats ponctuels.

Pour télécharger l'appli Espace Client, il suffit de flasher ce code ci-dessous.



Votre Espace Client est aussi sur bouyguestelecom.fr, rubrique "Mon Compte".

Si vous avez encore des interrogations, on vous accompagne [ici](#)

Adresse : Bouygues Telecom - Service Client TSA 59013 - 60643 Chantilly Cedex

Par téléphone : Au 1064 du lundi au samedi de 8h à 20h. Depuis un mobile, appel gratuit puis mise en relation décomptée du forfait ou depuis un poste fixe, prix d'un appel local. Pour connaître l'ensemble de nos tarifs, rendez-vous sur bouyguestelecom.fr rubrique "Tarifs et conditions".

Il résulte des dispositions de l'article 256, I du CGI que le versement d'une somme d'un débiteur à son créancier ne peut être regardé comme la contrepartie d'une prestation de service entrant dans le champ de la TVA qu'à la condition qu'il existe un lien direct entre ce versement et une prestation individualisable.